

Jeudi 1^{er} Octobre 2026

Découvrez Le Puy-en-Velay le temps d'une journée !

Rendez-vous à 8h00 Parking Animatis

Offrez-vous une escapade au cœur du patrimoine, de la gastronomie et des savoir-faire locaux !

Au programme de cette journée conviviale :

□ 10h00 **Visite de l'usine Fontanille**, entreprise emblématique du Puy-en-Velay et fabricante de la célèbre dentelle. Découvrez les secrets d'un savoir-faire d'exception qui perpétue une tradition artisanale reconnue.



☉ 12h30 **Déjeuner au restaurant** avec un **menu du terroir**, mettant à l'honneur les spécialités locales dans l'ambiance chaleureuse de l'Ibis Kitchen.

🚂 14h00 **Circuit commenté en petit train touristique** à travers les rues pittoresques du Puy-en-Velay. Laissez-vous guider à la découverte des monuments, des places historiques et des trésors de cette ville classée.



🔑 15h00 **Visite du Musée de la Lentille**, pour tout savoir sur la célèbre Lentille Verte du Puy AOP, véritable emblème gastronomique de la région. Une visite ludique et gourmande qui ravira petits et grands.

Une journée riche en découvertes, entre patrimoine, traditions et saveurs locales !

Réservez dès maintenant votre place et venez partager un moment inoubliable au Puy-en-Velay !

17h30 - Retour sur Issoire



Tarif par personne		Inscription
48 à 50 Personnes	75 €	25 €
45 à 47 Personnes	76 €	
42 à 44 Personnes	77 €	
39 à 41 Personnes	78 €	
36 à 38 Personnes	80 €	
33 à 35 Personnes	82 €	
Inscription avant le :		19/09/2026
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 30, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1 ^{re} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ. Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit : - L'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - L'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. (*) si la sortie est payante (**) En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire		
Responsables Sortie : Ginette BARBOT 06.79.42.18.41 - Guy POMAREDE 06.87.74.22.03		